



Règlement des Championnats de France de Voile

Radio Commandée Classes M et 1 mètre

- 1) Ces championnats de France seront courus selon le système de course HMS 2007.
- 2) Le nombre de concurrents est limité à 62 (correspondant à un maximum de 4 flottes de 20 bateaux avec 6 bateaux montants descendants : voir système HMS 2007)
- 3) Les concurrents doivent avoir :
 - a. une licence FFVoile valide
 - b. un certificat de jauge valide,
 - c. une attestation d'adhésion à l'association de classe concernée
 - d. une autorisation parentale pour les mineurs (voir acte de candidature)

Pour chaque classe la sélection se fera de la manière suivante :

- 1) Faire acte de candidature à partir du document joint en annexe avant le 5 avril 2012.
- 2) les candidats classés dans les 50 premiers du classement de la classe de l'année N-1 sont automatiquement sélectionnés (classement au 22 novembre 2011 pour les CF 2012).
- 3) Si le nombre total de candidats est supérieur à 60, les autres candidatures (autres que celles validées dans les 50 premiers) seront évaluées par la commission d'invitation en fonction de leur classement National de l'année 2012 entre le 23 nov 2011 et le 5 avril 2012) ;
Deux invitations spéciales pourront être accordées pour des candidats présentant un passé de régatier en VRC important ou ayant rendu des services notables à notre activité. Si aucune de ces invitations spéciales n'est utilisée, elles seront remises dans le volume total des invitations
- 4) La commission d'invitation se compose de :
 - a. JL Staub, Président de la Ligue Poitou Charente
 - b. JP Churet, Vice Président en charge de la Voile Légère FF Voile
 - c. B Merlaud, Président Commission Technique VRC
- 5) La commission d'invitation se réunira entre le 10 au 12 avril 2012
- 6) La liste officielle des sélectionnés validée par le Vice Président en charge de la Voile Légère sera mise en ligne sur chacun des minis sites des Championnats de France Voile Radio commandée



CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VOILE RADIO-COMMANDEE

Acte de candidature

Je soussigné(e) Nom et Prénom :

Numéro de Licence :

Mail :

Tél :

(Merci d'écrire lisiblement vos coordonnées et numéro de licence)

Licencié(e) de la Fédération Française de Voile, je fais acte de candidature à la sélection au Championnat de France de Voile Radiocommandée.

Classe : du **au** **2012**

Lieu du Championnat :

Je déclare avoir pris connaissance et accepté le règlement de sélection établi par la Fédération Française de Voile.

Signature(s) précédée(s) de la mention « lu et approuvé »

Barreur



Signature(s) du représentant légal pour les mineurs précédée(s) de la mention « lu et approuvé »

Représentant légal du « Barreur »

CET ACTE DE CANDIDATURE DOIT ETRE ADRESSE PAR COURRIER A LA FEDERATION FRANÇAISE DE VOILE, DEPARTEMENT VOILE LEGERE, 17 RUE HENRI BOCQUILLON – 75015 PARIS, AVANT LE 5 AVRIL 2012 (LE CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI)

Important : merci de bien vouloir mettre à jour vos coordonnées (adresse, téléphone) sur le site de la FFVoile à la rubrique : Espace Licenciés.